

GRACQ
Les Cyclistes Quotidiens
Locale de Braine-l'Alleud
Avenue Napoléon, 41
1420 Braine-l'Alleud
T +32 479 66 25 02
BraineAlleud@gracq.org

Administration Communale
Monsieur Scourneau
Bourgmestre
Place Baudouin 1er
1420 Braine-l'Alleud

Le 22 février 2016,

Concerne : Urbanisme et Aménagement du Territoire – Permis d'urbanisme – Demande n° 2015/PT006 de la Commune de Braine-L'Alleud ayant son siège à 1420 Braine l'Alleud, Grand-Place Baudouin 1er, 3 tendant à créer un cheminement "mode doux", chaînon manquant entre le centre et l'avenue du Japon - Avis d'enquête.

Monsieur le Bourgmestre,

Le GRACQ -les Cyclistes Quotidiens- apprécie grandement la volonté de créer un cheminement réservé aux piétons et cyclistes. Nous avons d'ailleurs largement parlé de ce sujet avec Mr Detandt, Echevin de la mobilité.

Nous saluons la qualité de la réalisation future, et nous émettons les remarques suivantes :

- Le cheminement de ce tracé est parfait pour la promenade et est sécurisant pour les cyclistes qui hésitent à côtoyer la circulation automobile.
Pour que cet itinéraire ne s'apparente pas uniquement à un itinéraire de loisir mais rencontre les requis d'un itinéraire cyclable à vocation utilitaire (qui doit être sûr, direct, cohérent, attractif et confortable) le Gracq recommande un certain nombre d'adaptations :
 1. La traversée du bois : bien qu'un balisage en LED soit prévu, cette traversée sombre, isolée des habitations et des voiries n'est pas rassurante pour l'utilisateur faible qui l'emprunte. Le tracé sera donc peu utilisé en début et fin de journée, alors qu'il pourrait également être emprunté pour se rendre au cinéma 'Kinépolis'.
Nous recommandons le placement d'un éclairage par réverbères sur cette section.
 2. Le tracé rejoint la rue du Japon en aval du futur centre administratif, or les parkings vélo ainsi que l'entrée pour la population se situent au niveau haut du bâtiment.
Nous recommandons d'indiquer où chaque type d'utilisateur (cyclistes, piétons

et automobilistes) doit se placer sur la voirie pour le tronçon empruntant la rue du Japon.

3. Un itinéraire cyclable utilitaire a vocation de faciliter la mobilité, en étant une alternative crédible à l'automobile pour des courtes distances, il est donc important de ne pas freiner la vitesse des cyclistes par une piste partagée avec les piétons sur un trop long tronçon. Cette vitesse sera de par l'aspect sinueux du tracé déjà réduite.

Anticipant une grande fréquentation de ce tracé, nous recommandons de séparer les cheminements des piétons et des cyclistes.

- Concernant le choix du tracé, nous notons qu'il représente un détour de 400 mètres (+ 17 %) par rapport au chemin le plus direct pour se rendre de la gare au futur centre administratif via l'avenue Alphonse Allard (+- 2,7 km contre 2,3 km). Il nécessite aussi de franchir un plus fort dénivelé, 28 mètres et une côte de 6 à 6,5 % selon les informations recueillies à la séance d'information organisée par la commune. En ce point aussi, ce tracé s'apparente plus à un itinéraire de loisir.

Le GRACQ regrette que le tracé alternatif par la voirie le long du chemin de fer et ensuite par la rue Longue, voire le clos Sainte Rita plus calme car étant une impasse débouchante, et le chemin des Talus n'ait pas été envisagé. Il nécessiterait, en effet, moins de travaux d'infrastructure mais une simple modification du plan de circulation, telle que la loi sur les Sens Uniques Limités l'impose depuis le 1^{er} juillet 2004. Cette modification de la circulation n'entraîne pas de frais d'infrastructure.

Une boucle à sens unique alterné pour les automobiles pourrait d'ailleurs être créée à moindre frais avec la rue Longue et le chemin du Long Cheneau pour compenser l'étroitesse des voiries. Ces deux rues sont d'ailleurs déjà à sens unique à hauteur de l'avenue Allard. Les deux itinéraires : celui proposé dans cette enquête et l'alternative que nous proposons ci-dessus, seraient complémentaires, l'un pour la promenade de loisir, l'autre pour les déplacements utilitaires.

Nous vous prions Monsieur le Bourgmestre, de croire en l'expression de nos sentiments respectueux.

Fabienne Leclère
Représentante du GRACQ-Braine-L'Alleud